

LCL

CREDIT LYONNAIS

Société Anonyme au capital de € 2 037 713 591
Siège Social: 18, rue de la République - 69002 LYON
Banque inscrite - R.C.S LYON B 954 509 741

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUILLET 2024

--oOo--

Le Conseil d'administration du Crédit Lyonnais se réunit le jeudi 25 juillet 2024 à 14 h 30 par visioconférence.

Sont présents :

MM.	Philippe	BRASSAC	Président
	Franck	ALEXANDRE	Administrateur
	Jean-Yves	CARILLET	Administrateur
Mme	Laurence	DAURES	Présidente du Comité d'audit
MM.	Nicolas	DENIS	Administrateur
	Jean-Pierre	GAILLARD	Administrateur
Mme	Nicole	GOURMELON	Administratrice
M.	Jean-Pierre	GUILLOU	Administrateur
Mme	Catherine	HELAINÉ	Présidente du Comité des risques
M.	Jérôme	HOMBOURGER	Administrateur
Mmes	Isabelle	JOB-BAZILLE	Administratrice
	Estelle	MOLITOR	Administratrice
	Muriel	NOUCHY	Présidente du Comité des nominations
	Gaëlle	REGNARD	Administratrice
MM.	Jean-Yves	REMILLET	Administrateur
	Pierre	CRUMIERE	Administrateur élu par les salariés

Mme **BENOIST-CHARLES** est excusée.

Assistent également à la réunion les membres du Comité exécutif :

MM.	Serge	MAGDELEINE	Directeur Général
	Régis	ABGRALL	Directeur Développement Banque de proximité et Réseau Banque privée
	Gianluca	BORRELLI	Directeur Fonctionnement
Mme	Marie-Agnès	CHESNEAU	Directrice Stratégie et transformation
M.	Frédéric	DIDIER	Directeur Numérique et organisation
Mme	Céline	GASIGLIA	Directrice Distribution, satisfaction client et animation
M.	Yann	LHUISSIER	Directeur Marchés & clients, digital, assurance, développement immobilier
Mme	Gwenn	MENARDAIS	Directrice Marketing Retail, Digital et Expérience Client- Collaborateur
	Olivier	NICOLAS	Directeur Entreprises, institutionnels, gestion de fortune

ainsi que :

MM.	Jean	GHEDIRA	Directeur Communication et secrétariat général
-----	------	----------------	--

Mme Anne **VEAUTE**, du cabinet Mazars, et Mme Charlotte **VANDEPUTTE**, de la Société Deloitte, représentent le collège des Commissaires aux comptes du Crédit Lyonnais.

Mme Virginie **NOIROT**, secrétaire du Comité social et économique central, est excusée.

M. Jean-Pierre **PERONNE** assure le secrétariat de la séance.

Après identification des participants et s'être assuré du bon fonctionnement du système de visioconférence, et constatant que le Conseil réunit la majorité prévue à l'article 12 des statuts lui permettant de valablement délibérer, **le Président** ouvre la séance.

.../...

7) Gouvernance du Conseil d'administration

.../...

- Nomination et fixation de la rémunération du Directeur général délégué

Conformément à l'article 17 des statuts, **Le Président** propose au Conseil de procéder à la nomination de Monsieur Olivier Nicolas en qualité de Directeur général délégué, à compter du 25 juillet 2024 et à la fixation de sa rémunération.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur Olivier Nicolas en qualité de Directeur général délégué, avec effet au 25 juillet 2024. Etant précisé qu'en cas de vacance dans la fonction de Directeur général pendant la durée du mandat du Directeur général délégué, les fonctions et attributions du Directeur général délégué se poursuivront jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur général, sauf décision contraire du Conseil.

Conformément à l'article 17 des statuts, le Directeur général délégué dispose à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur général. Le Directeur général délégué dispose ainsi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration. Le Directeur général délégué représente la société dans ses rapports avec les tiers. Il représente la société en justice.

.../...

Monsieur Olivier Nicolas déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur et qu'il satisfait aux règles statutaires notamment en termes de limite d'âge.

Pour extrait certifié conforme, le 26 juillet 2024

Un délégué du Conseil d'Administration

A blue ink signature, appearing to be 'JP.', is written over a horizontal line.

Jean-Pierre Péronne
Secrétaire du Conseil d'Administration